

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE SAUCATS

Cette analyse retrace les résultats financiers des 5 dernières années pour déterminer comment la commune de Saucats parvient à couvrir ses charges de fonctionnement de manière à dégager un excédent des ressources, pour ensuite rechercher si celui-ci a été suffisant pour répondre à sa politique d'investissement. L'étude porte exclusivement sur le budget principal et a été réalisée en août 2008 par le trésorier de Castres-Gironde.

PRINCIPAUX CONSTATS

La commune de Saucats respecte les principes fondamentaux en matière d'orthodoxie budgétaire. Les autorités locales pratiquent une gestion en adéquation avec leurs moyens. On constate même depuis 2 ans une amélioration sensible de l'ensemble de ses indicateurs de gestion.

Parmi les principaux points forts, on relèvera :

- *un niveau d'endettement très modéré, qui pourra donner des marges de manœuvres pour l'avenir. Cette piste a du reste déjà été explorée, puisque le budget primitif 2008 prévoit 350.000 € d'emprunts nouveaux*
- *L'autofinancement en augmentation, amélioré par le désendettement, qui a permis de dégager 227.000 € d'épargne nette de gestion en 2007*
- *Des taux d'imposition en dessous des moyennes départementales et régionales, susceptibles de donner de nouvelles potentialités pour l'avenir.*

Les rares domaines qui restent à améliorer :

- *Les charges de personnel pourraient être mieux maîtrisées, car elles connaissent une ascension importante et régulière. Cela induit des rigidités pour les gestions à venir, ces dépenses figurant dans la catégorie des charges incompressibles.*
- *Les bases d'imposition réduites qui ne permettent pas d'espérer une politique d'investissement trop ambitieuse. L'installation de nouveaux ménages serait susceptible d'élargir, à terme, les bases d'imposition.*
- *Les importants investissements en cours sur le budget du service de l'eau et de l'assainissement (construction d'une station d'épuration de 1,4 million d'euros) vont créer un besoin de financement qui risquera d'impacter la trésorerie du budget général.*

Tableau de synthèse

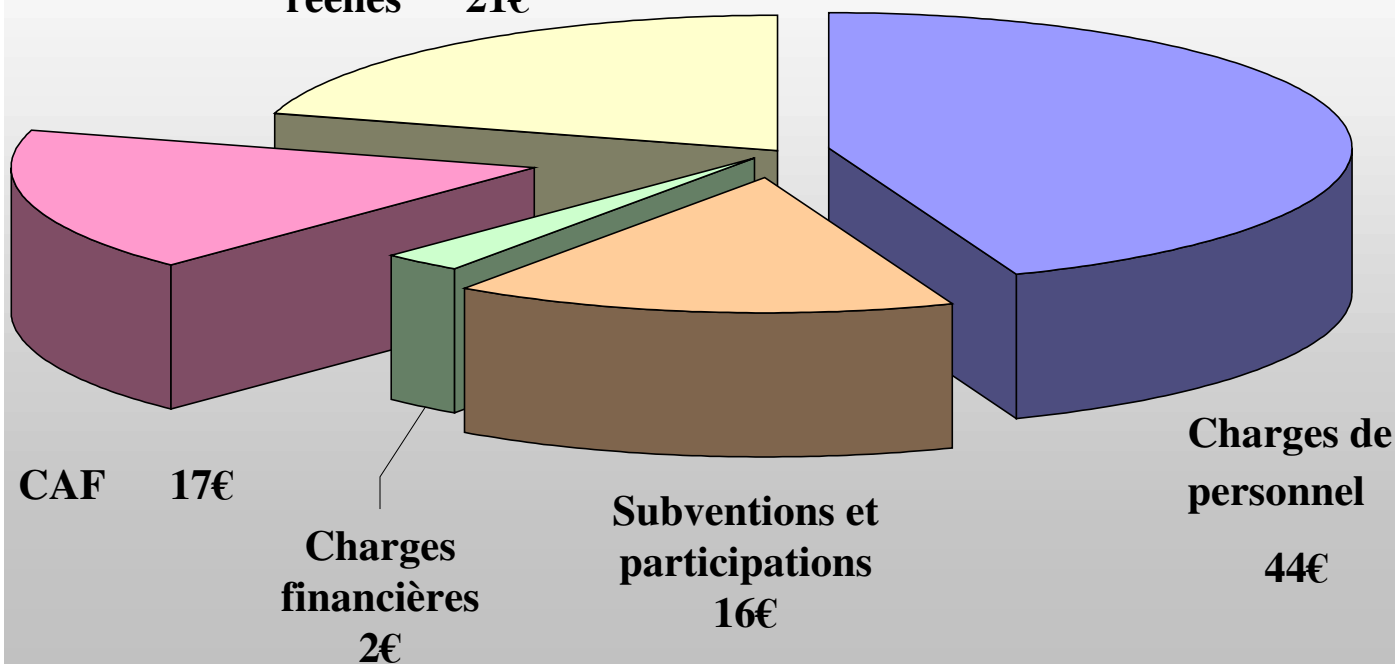
<i>en EUROS</i>	2007	2007/2006
Résultat comptable	321 077	+7,2%
Produits de fonctionnement (1)	1 934 467	+3,8%
dont ressources fiscales	960 232	-1,4%
dont DGF et autres dotations	662 175	+20,9%
Charges de fonctionnement (1)	1 600 932	+2,3%
dont charges de personnel	855 026	+9,3%
dont subventions et participations	300 899	-13,4%
dont charges financières	45 463	-1,0%
Capacité d'autofinancement	333 535	+11,4%
Dépenses d'équipement	674 888	+23,6%
Remboursements de dettes*	105 926	-11,5%
Emprunts*	0	

(1) Produits (hors plus values de cession) et charges réelles

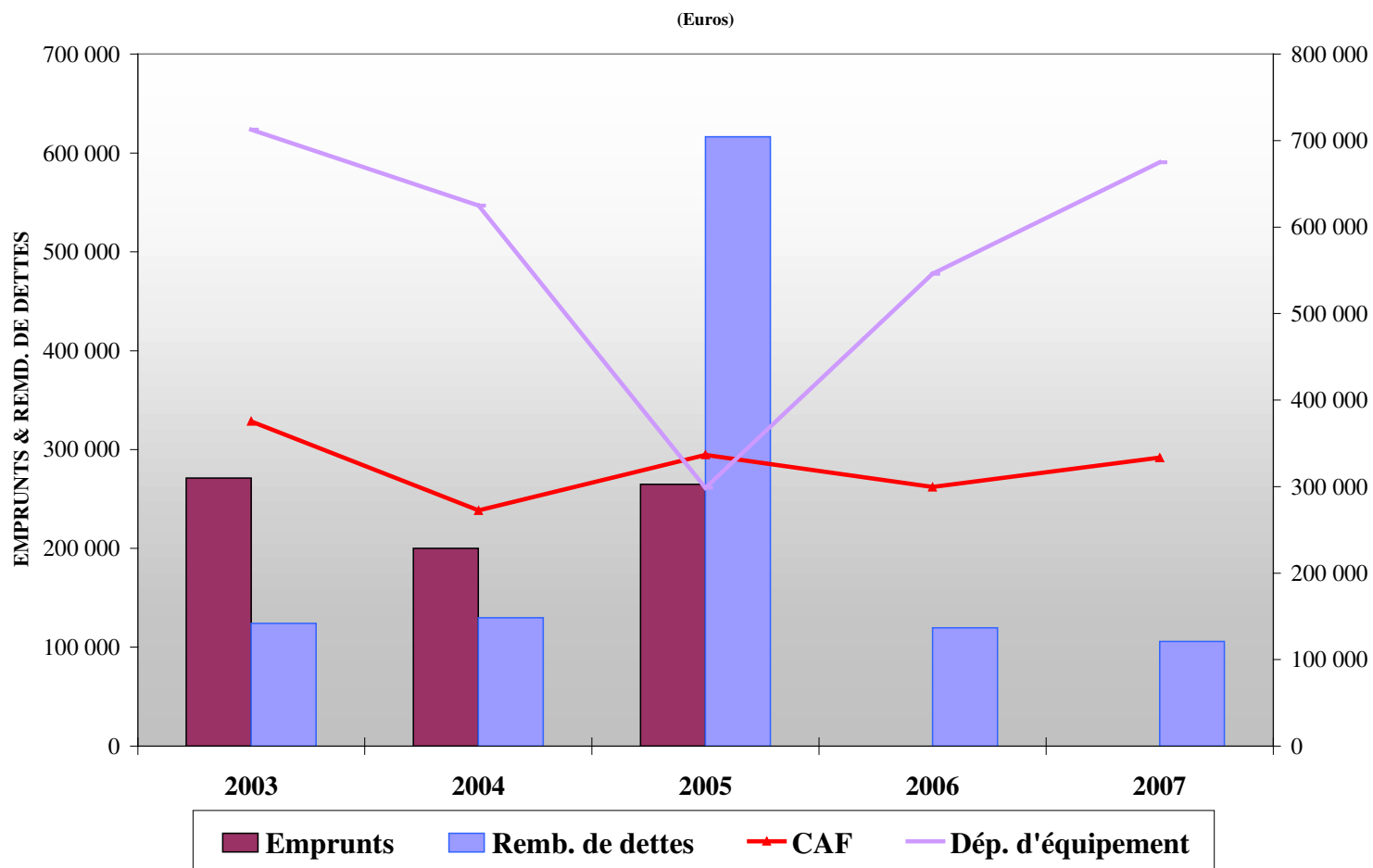
* hors refinancements

En 2007, avec 100 euros, la commune a constitué 17€ d'autofinancement et dépensé

**Autres charges
réelles 21€**



Évolution des principaux éléments financiers

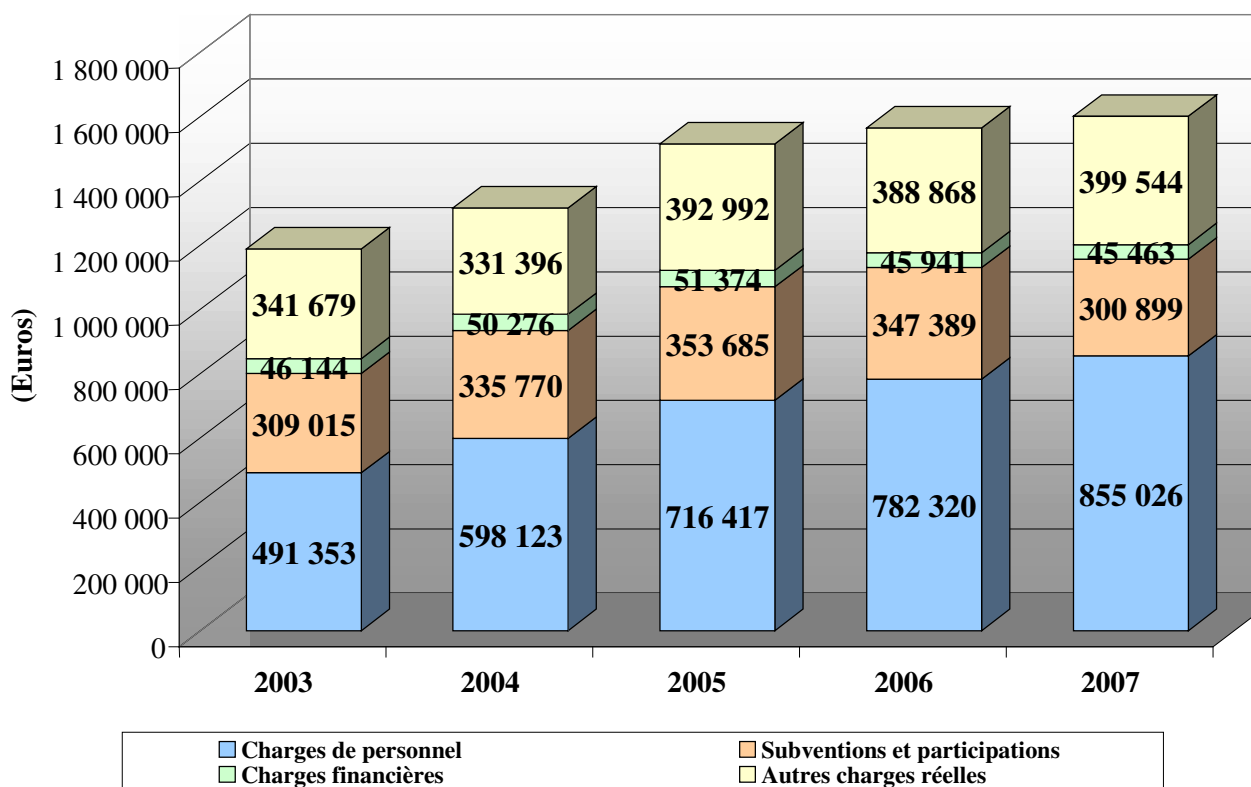


LES CHARGES

Le volume général des dépenses réelles s'est nettement accru, de plus de 15 % entre 2004 et 2005. Toutefois, depuis 2 ans, la progression se ralentit : 5 % d'augmentation en 2006, puis 2 % l'année suivante. En 2007, la commune a dû décaisser **412 741 €** de plus qu'en 2003 pour honorer ses charges réelles de fonctionnement (**1.188.191 €** déboursés en 2003, pour **1.600.932 €** réglés en 2007). Ce dynamisme masque toutefois des disparités importantes entre les différents postes de dépenses.

- ◆ Les charges de personnel connaissent une ascension importante, puisqu'elles ont quasiment doublé en 5 ans (**491.000 €** décaissés en 2003, **855.000 €** en 2007). Après avoir progressé de 20 % par an entre 2003 et 2005, les dépenses de personnel s'accroissent à un rythme encore trop rapide, supérieur à 9 % par an. La part de ces dépenses dans le total général des charges de fonctionnement ne cesse d'augmenter. Rien qu'en 2007, cela a entraîné un débours de 73.000 € supplémentaires. Le budget communal y consacre 53 % de ses dépenses réelles de fonctionnement (contre 41 % il y a 5 ans), ce qui positionne maintenant la ville de Saucats au dessus des moyennes départementale et régionale, qui s'établissent autour de 50 %. L'envolée des dépenses de personnel alimente à elle seule l'augmentation du niveau général des dépenses, tous les autres postes ayant enregistré une évolution beaucoup mieux maîtrisée.
- ◆ Les subventions et participations ont enregistré une évolution bien plus raisonnable, ce qui a partiellement compensé l'ascension des dépenses de personnel. Elles se situent à leur plus bas niveau depuis 5 ans, avec 300.000 €. Leur part dans le total des dépenses diminue régulièrement. Elles représentaient le quart des dépenses réelles de fonctionnement en 2004 et 2005 avant de se réduire à 18 % en 2007. Le poids des subventions y est toutefois important, en particulier pour la caisse des écoles, qui a absorbé 206.000 € en 2007, sur un total de 257.000 €. Cela explique que les subventions aient absorbé 16 % du total des dépenses, ce qui situe la commune sensiblement au dessus des moyennes départementale et régionale qui s'établissent autour de 6-7 %.
- ◆ Les autres charges réelles progressent au rythme de l'inflation, autour de 3 % en 2007 : 393.000 € décaissés en 2005, 389.000 € en 2006 et 400.000 € en 2007. Ce poste constitue le principal gisement d'économies réalisables. La commune se comporte honorablement dans ce domaine, puisque la moyenne des dépenses par habitant la situe en position avantageuse, avec 159 € de dépense annuelle par habitant au titre des achats et charges externes, alors que les moyennes départementales et régionales sont fixées autour de 220 €.

Évolution des charges

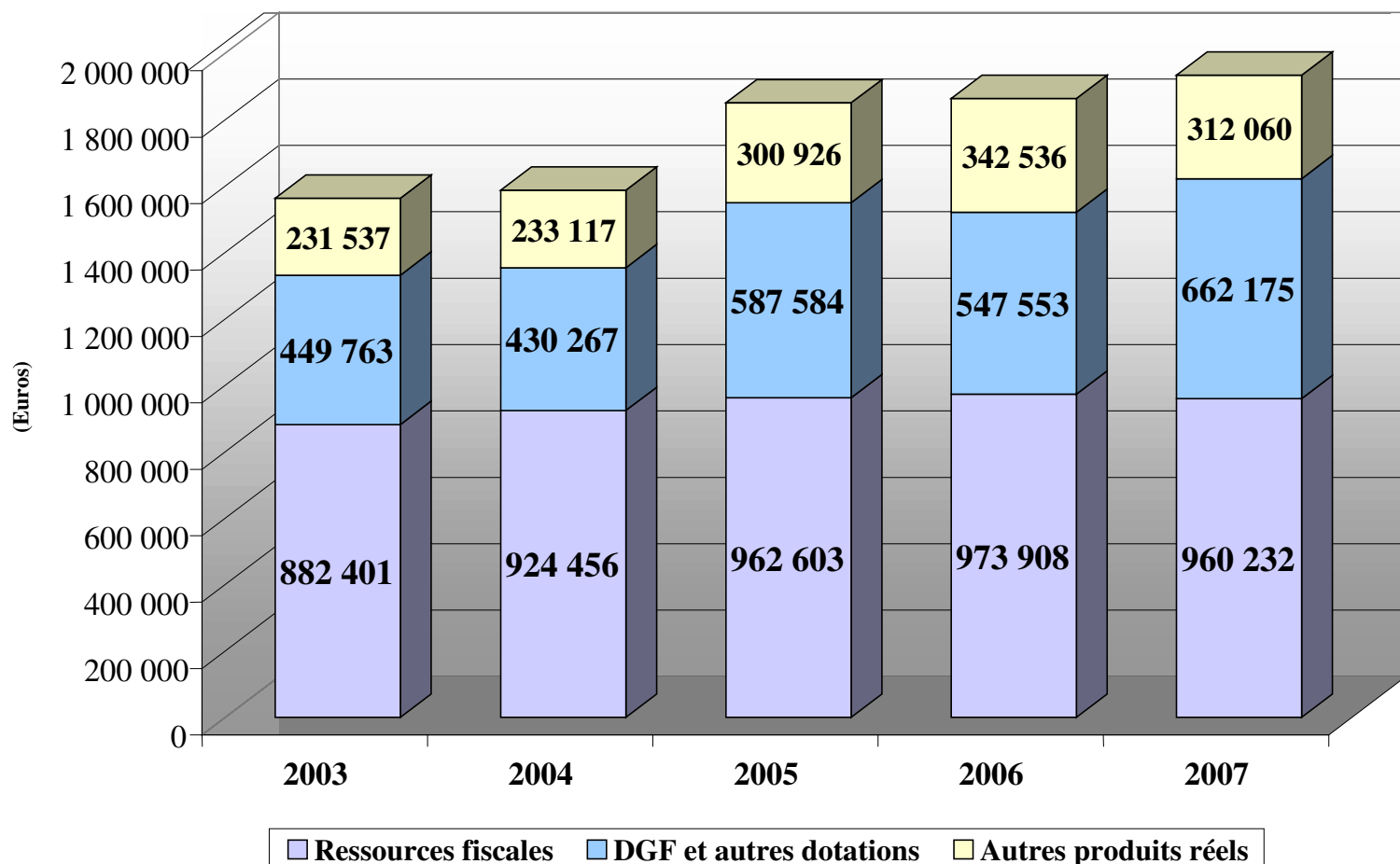


LES PRODUITS

Le niveau général des recettes réelles a progressé de 24 % entre 2003 et 2007. En 5 ans, le total des recettes réelles de fonctionnement s'est accru de 370.000 €. Avec **1.934.000 €** de recettes réelles de fonctionnement comptabilisées en 2007, la commune se situe légèrement au dessus de ses homologues appartenant à la même strate démographique (964 € de recettes par habitant pour Saucats, contre 882 € pour le département et 876 € pour la région).

- ◆ La part de la fiscalité dans le total des recettes décroît. Elle apporte moins de la moitié des recettes de fonctionnement, contre 58 % en 2004 et 52 % en 2005 et 2006. Avec 960.000 € collectés en 2007, les recettes fiscales stagnent depuis 3 ans. A noter, la part importante de la taxe professionnelle, reversée par la Communauté de Communes par l'attribution de compensation, qui représente 45 % des ressources fiscales. Ce reversement contribue au budget communal à hauteur de 432.000 € et apporte 216 € par habitant, contre 113 € pour la moyenne départementale et 106€ pour la moyenne régionale. A l'inverse, les impôts directs locaux génèrent seulement 385.000 € de recettes ; rapporté à la population, cela procure 192 € par habitant, donnée inférieure aux moyennes départementales et régionales qui s'établissent respectivement à 322 € et 324€. Un examen plus détaillé de la fiscalité directe locale permettra d'évaluer les marges de manœuvre de la commune dans ce domaine.
- ◆ La DGF et autres versements de l'État progressent beaucoup plus rapidement que les recettes fiscales, malgré des variations d'une année sur l'autre. Les dotations de l'Etat progressent de 47-48 % en 5 ans, contre 9 % pour les recettes fiscales. Ce chapitre budgétaire a comptabilisé 662.000 € de recettes en 2007, contre 450.000 € en 2003. La DGF proprement dite génère 335.000 € de recettes, ce qui représente 167 € par habitant, chiffre inférieur aux moyennes départementale et régionale, qui s'établissent respectivement à 216 € et 209 €.
- ◆ Les autres recettes (produits de l'exploitation et du domaine, loyers...) occupent une place plus modeste. Elles apportent un peu plus de 300.000 € de recettes par an, et concourent à hauteur de 16 % du total des recettes. La moitié environ provient du remboursement des dépenses de personnel mis à disposition des budgets annexes.

Évolution des produits



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PROGRESSE

- ✓ La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

Depuis 5 ans, la CAF connaît des fluctuations importantes : On constate une année une augmentation, suivie d'une diminution l'année suivante, avant de repartir à la hausse 2 ans après... De 376.000 € en 2003, l'épargne brute de gestion de la commune s'est affaïssée à 272.000 € en 2004, avant de rebondir à 337.000 € en 2005. L'année 2006 a matérialisé une nouvelle décrue, avec 299.000 €, mais les pertes ont été effacées en 2007 avec 334.000 €. Malgré ces irrégularités d'une gestion sur l'autre, le niveau d'autofinancement se révèle satisfaisant. En 2007, pour 100 euros dépensés, la commune est parvenue à en épargner 17. Rapportée au nombre d'habitants, la CAF brute s'élève à 166 €, donnée qui se révèle meilleure que les moyennes départementale et régionale qui s'élèvent respectivement à 114 € et 138 €.

- ✓ CAF nette = CAF brute - remboursement en capital des emprunts (dépenses du compte 16). Ce résultat représente l'épargne que la commune dégage dans l'année de son cycle d'exploitation pour l'affecter au financement de ses investissements.

La ville de Saucats connaît depuis 3 ans une évolution vertueuse puisque l'autofinancement net a nettement progressé. La situation de départ était pourtant délicate puisque le budget communal ne finançait pas ses annuités d'emprunt avec ses ressources propres. La commune avait dû puiser dans ses ressources propres pour faire face à ses échéances, à hauteur de 280.000 € en 2005. L'annuité d'emprunt, exceptionnelle cette année là, avec 616.000 € de remboursements en capital (119 000 € de dette bancaire remboursée ce qui correspond au niveau annuel pour la commune et surtout 497 000 € de remboursement des autres dettes envers d'autres organismes publics mais surtout auprès des locataires-acquéreurs) explique cette situation exceptionnelle pour la ville de Saucats. Depuis 2 ans, la situation s'est nettement améliorée. L'épargne nette de gestion s'est élevée à 180.000 € en 2006, et à 228.000 € en 2007. Ce résultat situe maintenant la commune de Saucats en position favorable vis à vis des communes appartenant à la même strate démographique (2.000 à 5.000 habitants). Elle génère 113 € pour 2007 et par habitant d'autofinancement net des remboursements des seules dettes bancaires, ce qui se révèle 3 fois supérieur à la moyenne des communes du département (38 €), et 2 fois supérieur à celles de la région (59 €).

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Depuis 5 ans, les autorités locales ont engagé un programme d'investissements à la mesure de leurs moyens. De 2003 à 2007, le budget général a consacré chaque année entre 299.000 € et 713.000 € au financement des infrastructures de la commune. L'année 2003 a marqué le point culminant, alors que 2005 s'est révélée la moins prolifique. Il est vrai que l'arrivée à échéance des 616.000 € d'emprunt explique cette modération constatée cette année là. En 2006 et 2007, la tendance est repartie à la hausse, avec 546.000 € de dépenses d'investissement la première année et 675.000 € la deuxième.

Pour financer ses équipements, la commune dispose de 4 possibilités qu'elle peut combiner : l'autofinancement de l'année, les excédents antérieurs (ressources internes) l'emprunt et les subventions (ressources externes).

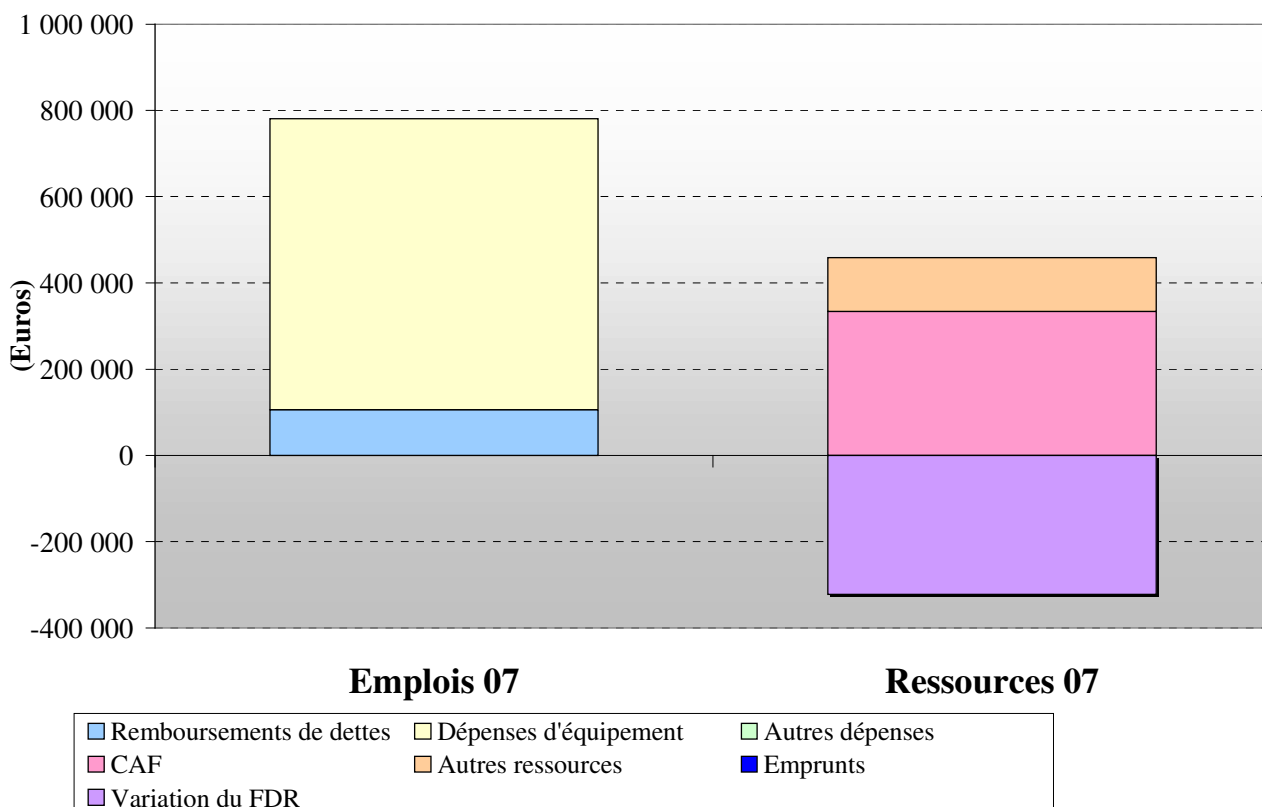
En 2007, les 781.000 € de dépenses supportées par la section d'investissement (675.000 € d'investissements réels, et 106.000 € de remboursements de dettes) ont été financés de la manière suivante :

- Autofinancement : 43 %
- emprunt : 0 %
- subventions, FCTVA : 16 %
- Prélèvement sur le fonds de roulement : 41 %.

En 2007, les dépenses d'investissements ont sensiblement progressé, avec 675.000 €. Néanmoins, rapporté à la population, ce niveau d'investissement situe la ville de Saucats dans les moyennes départementale et régionale (336 €/habitant pour Saucats, contre 388 € pour le département et 322€ pour la région). Pendant que les dépenses d'investissements se situaient à un niveau élevé, les ressources diminuaient sensiblement (CAF de 334.000 € et subventions, FCTVA et cessions d'immobilisations de 125.000 €). Dans ces conditions, le fonds de roulement, déjà réduit de 132.000€ l'année précédente, a encore été sollicité en 2007, à hauteur de 322.000 €.

Depuis 2 ans, la commune privilégie ses ressources internes pour financer sa section d'investissement, aucun emprunt nouveau n'ayant été mobilisé en 2006 ni en 2007. Un développement particulier sur l'endettement sera proposé plus loin.

Le financement des investissements



LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Le fonds de roulement s'apparente à une réserve. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Il s'établit à 238.000 € au 31 décembre 2007, ce qui constitue son plus bas niveau depuis 3 ans. Le fonds de roulement a été réduit de moitié en 2 ans. Reste à s'assurer s'il est suffisant pour couvrir le besoin en fonds de roulement de la commune.

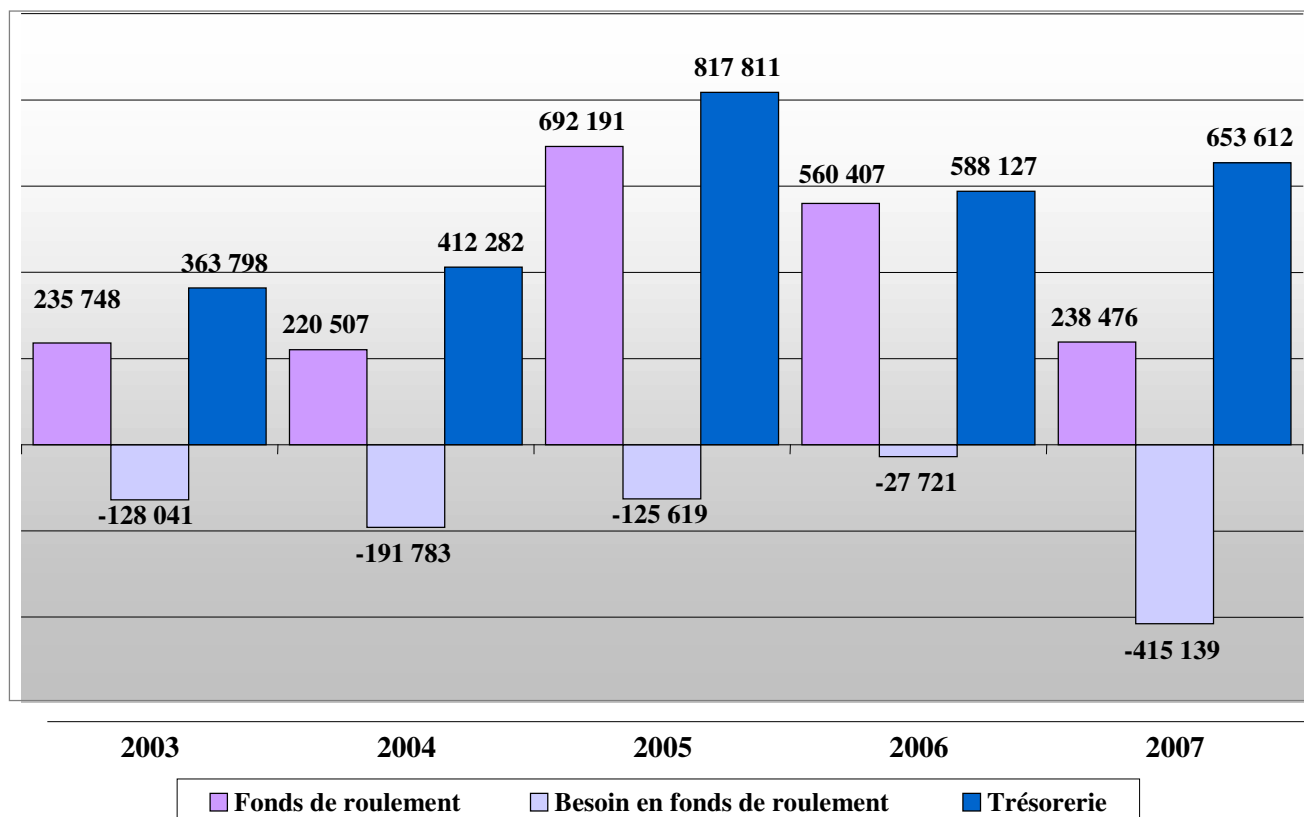
Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme. Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement.

Il est toujours négatif, et en particulier en 2007, avec - 415.000 €. Cette situation particulière signifie que les restes à recouvrer sont peu nombreux et que le budget général se finance sur les excédents des budgets annexes rattachés (service de l'eau et de l'assainissement qui a enregistré en 2007 un excédent global de clôture de 291.000€).

La trésorerie comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

Ce besoin en fonds de roulement négatif est venu abonder la trésorerie puisqu'elle se situe à son plus haut niveau depuis 5 ans, avec 653.000 € au 31 décembre 2007. Le niveau de la trésorerie se révèle suffisant pour faire face aux décaissements ordinaires.

Variation des éléments du bilan



LES MARGES DE MANOEUVRE

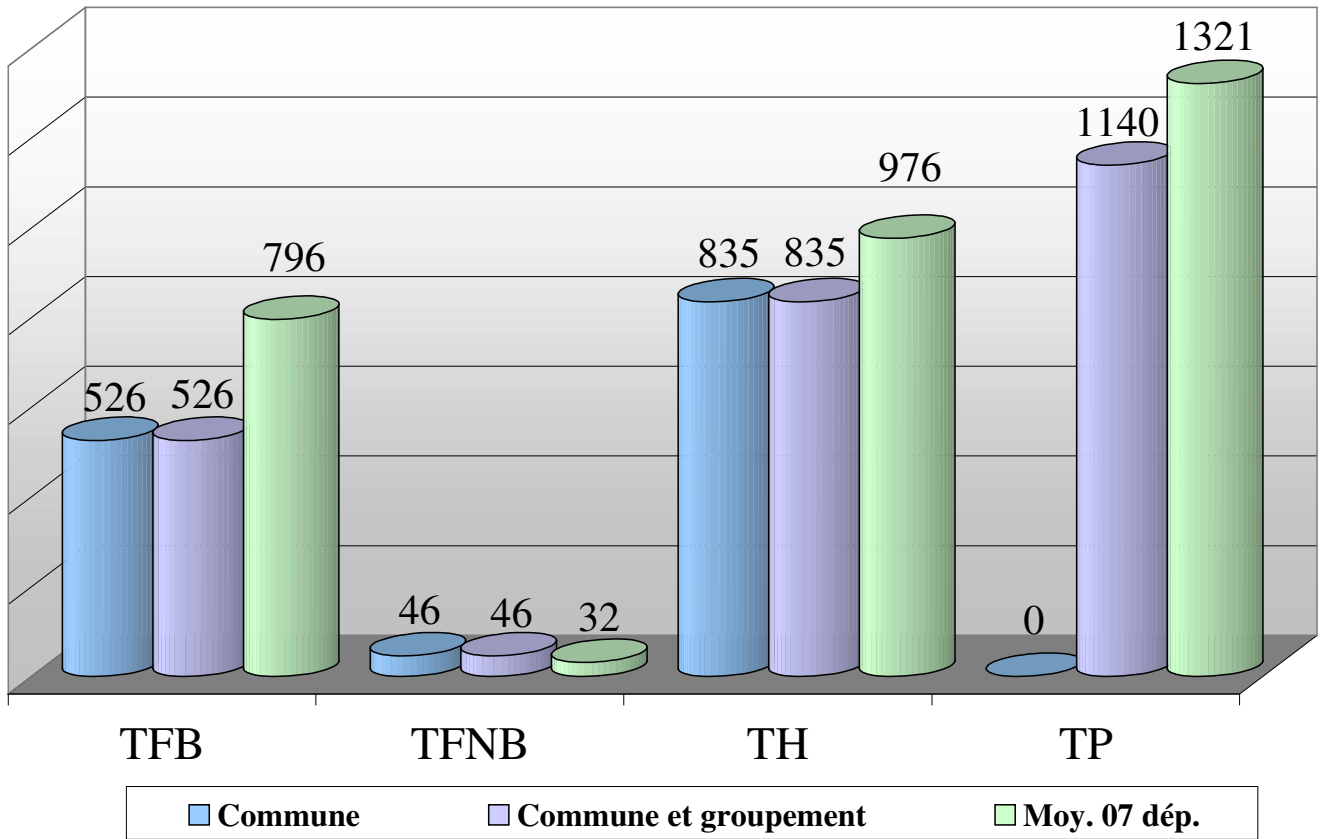
LA FISCALITÉ DIRECTE

- ◆ *Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, largement inférieur à 1 (0,86), indique que la pression fiscale est faible car plus on s'éloigne de 1 (>1), plus la pression fiscale est forte. Même si la moyenne nationale est de 0,88, ce ratio laisse entrevoir des possibilités dans ce domaine.*
- ◆ *Les bases d'imposition par habitant sont inférieures à la moyenne départementale pour la taxe foncière bâtie (526 €/habitant contre 796 € pour la moyenne départementale) ainsi que pour la taxe d'habitation (838 €/h pour la commune, contre 976 € pour la moyenne départementale). L'adhésion à la communauté de communes de Montesquieu n'a affecté que de façon marginale la commune de Saucats. L'Etablissement Public de Coopération Intercommunal perçoit en lieu et place de la commune la taxe professionnelle qui s'élevait à 399.000 € en 2007, à laquelle il convient d'ajouter les différentes exonérations votées par le Parlement. De son côté, le budget communal perçoit chaque année 433.000 € d'attribution de compensation, l'EPCI ne conservant dans sa comptabilité que la part des compétences transférées. Au final, la ville de Saucats perçoit une attribution de compensation plus élevée que le produit de la fiscalité directe locale qui ne génère que 385.000 € de recettes.*
- ◆ *Les taux d'imposition sont moins élevés que les moyennes départementale et régionale. Pour la taxe foncière bâtie, les taux communaux sont inférieurs de 3 points par rapport à la moyenne départementale (17,11 % pour la commune contre 20,23 %). Pour la taxe d'habitation, le différentiel est équivalent (10,06 % pour Saucats, contre 13,11 %). Cette modération relative corrobore le CMPF inférieur à 1, et laisse supposer que des marges de manœuvre conséquentes existeraient dans le domaine de la fiscalité. Mais l'étroitesse des bases d'imposition va en limiter les gains escomptés.*
- ◆ *En effet, dans ces conditions, une augmentation importante des taux d'imposition apparaît difficilement envisageable. L'insuffisance des bases d'imposition ne permettrait pas d'attendre un rendement important d'une éventuelle augmentation des taux. Une hausse générale des taux de 1 point (TH portée à 11,06 %, TF à 18,11 %) , correspondant à une augmentation générale de 7,4 % de la fiscalité directe locale, apporterait chaque année 30.000 € de recettes supplémentaires.*

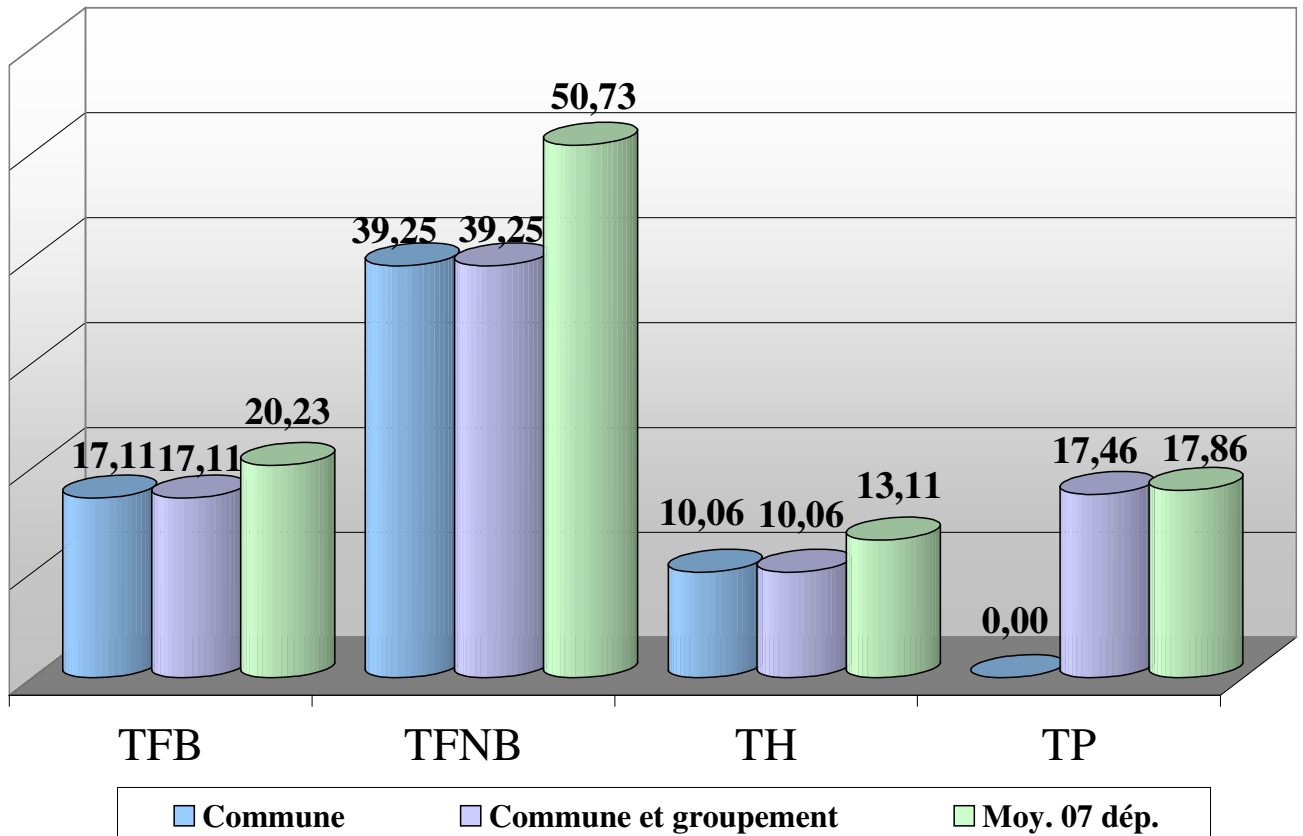
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal calculé avec les taux moyens			
Pour la commune	moyenne de la catégorie démographique		
	Départementale	Régionale	Nationale
0,86	1,03	0,93	0,88

*CMPF= Produit des 4 taxes / Produit des bases communales par les taux moyens nationaux (sans strate).
Les colonnes relatives à la catégorie démographique correspondent à des CMPF moyens.*

Comparaison des bases (en euros/hab.)



Comparaison des taux



L'ENDETTEMENT

L'encours de la dette a diminué de 40 % en 4 ans. De 1.457.000 € en 2004, il s'est réduit à 880.000 € en 2007. Les autorités locales ont donc modérément recouru à l'emprunt : 271.000 € ont été mobilisés en 2003, 200.000 € en 2004 et 265.000 € supplémentaires en 2005. Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit depuis 2 ans.

Pour apprécier la situation d'une collectivité territoriale par rapport à la charge de sa dette on utilise un certain nombre d'indicateurs.

➤ **Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette**

Ce document, extrait du budget primitif, constitue une amorce d'analyse prospective car il récapitule les crédits budgétaires à inscrire dans les différents budgets à venir. Cela permet d'anticiper les périodes les plus opportunes pour réemprunter, en profitant des moments où les anciens emprunts arrivent à leur terme.

A endettement identique, l'annuité d'emprunt (capital et intérêts) va rester stable pendant 3 ans, autour de 130.0000 € entre 2008 et 2010. En 2011, elle va décroître de 16.000 €, pour se stabiliser à 115.000 € pendant 5 ans. L'annuité se réduira ensuite très rapidement à partir de 2016 : elle chutera à 65.000 €, pour encore baisser à 24.000 € en 2017 et 2018. Les années 2010 et 2015 se révèlent les plus optimales pour souscrire de nouveaux emprunts.

➤ **Le rapport encours de la dette sur nombre d'habitants**

Bien que porteur d'un impact psychologique important, ce ratio ne se révèle pourtant pas le plus pertinent pour appréhender la situation d'une collectivité publique face à la charge de sa dette. En effet, ce résultat ne prend pas en compte ses capacités financières.

En 2007, le poids de la dette rapporté à la population se chiffrait à 439 €, ce qui situe Saucats très largement en dessous des moyennes départementale (863 €/hab) et régionale (807 €/hab).

➤ **Le ratio annuité de la dette/ recettes réelles de fonctionnement.**

Précise le poids de la charge de la dette. Ce rapport constitue un indicateur d'alerte lorsque le montant de l'annuité (capital + intérêts) dépasse 22 % des recettes.

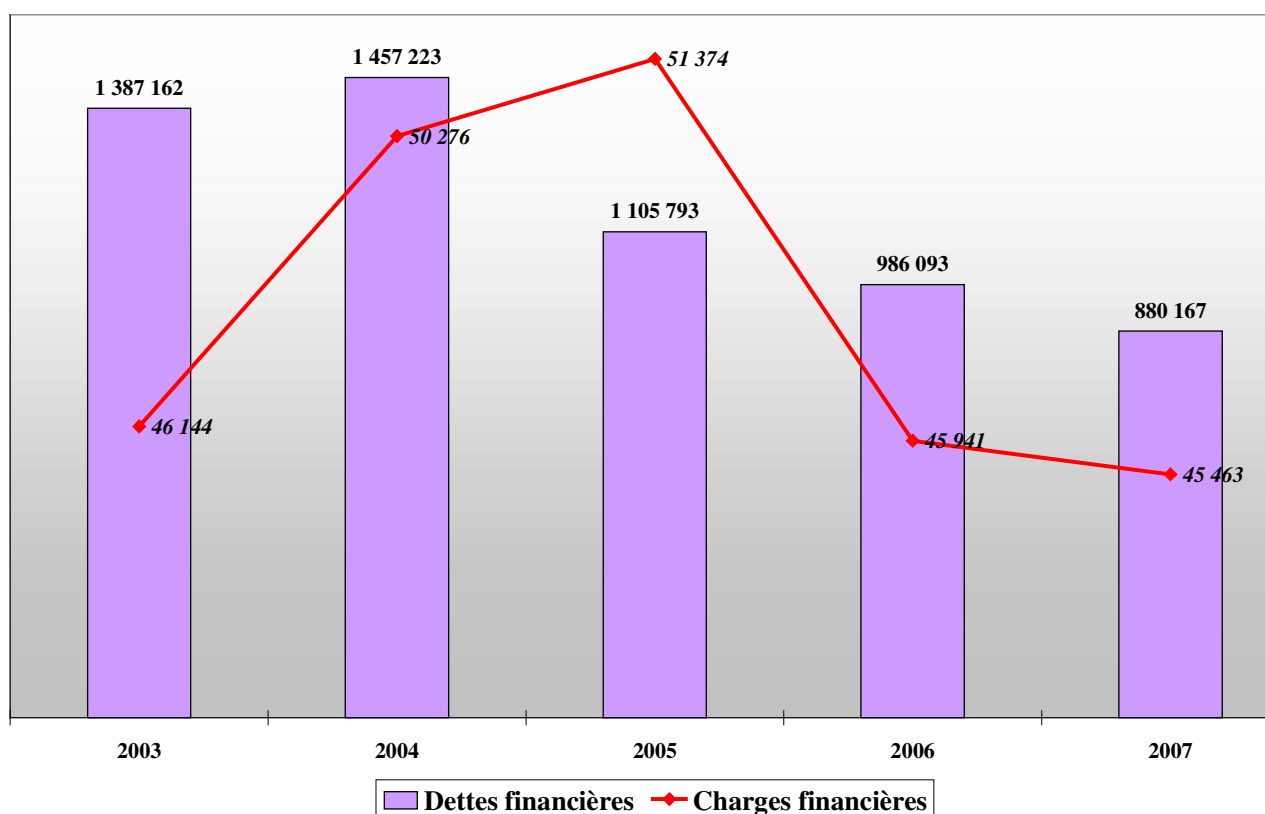
En 2007, l'annuité d'emprunts a absorbé 8 % des recettes de fonctionnement. Ce ratio n'appelle donc pas d'inquiétude particulière.

➤ **Le ratio encours de la dette/CAF.**

Ce ratio indique le nombre d'années que mettrait la commune de Saucats à se désendetter totalement si elle affectait la totalité de sa CAF à l'apurement des emprunts qu'elle a contractés. Cet indicateur permet d'apprécier la **solvabilité** de la commune.

Là encore, la commune de Saucats enregistre un très bon résultat. Il suffirait de moins de 3 années de son excédent de fonctionnement de 2007 pour apurer tous les emprunts bancaires en cours, alors que les moyennes départementale et régionale s'établissent respectivement à 7,51 et 5,73 années.

Évolution de la dette



FACTEURS DE RISQUES EXTERNES

A la connaissance du comptable, il n'existe pas d'engagement de la commune susceptible de mettre ses finances en difficulté (engagements hors bilan: cautions, prêts et avance, garanties d'emprunts...).